



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E162073

VALABLE JUSQU'AU 30/11/2026

ÉDITÉ LE

08/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/06/2014

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/10/2023
75 000

Raison sociale : BRG

50 CHEMIN DE LA GUETTE
77500 CHELLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2018B00911

Siret : 803 006 865 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2133534

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147631053

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147631053

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 01 60 27 59 08

Portable : 06 38 93 33 12

Fax :

Site Internet : www.brghabitat.fr

E-mail : contact@brghabitat.fr

Responsabilité légale :

GURCAN OMER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/12/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	07/10/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/12/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/11/2022
8632	Efficacité énergétique - "offre globale"	20/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	07/10/2025
o Fenêtres de toit	12/12/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/12/2023
o Isolation des combles perdus	18/01/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	18/01/2023
o Projet complet de rénovation	20/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.